



REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche Scientifique et de la Technologie

***Centre d'Etudes et de Recherches Economiques
et sociales***

PROJET DE RECHERCHE FEDEREE

**APPEL A PROPOSITIONS
2009**

**Stratégie des entreprises et innovations
technologiques et commerciales.**

Janvier 2009

1- Présentation et cadre général

Le Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales lance, au titre de l'année 2009, un appel à propositions pour le financement d'un Projet de Recherche Fédérée portant sur le domaine suivant :

Stratégie des entreprises et innovations technologiques et commerciales.

Le projet doit fédérer des laboratoires et des unités de recherche pluridisciplinaires et des partenaires socio-économiques, qu'il s'agisse d'entreprises, d'organismes spécialisés publics et privés, d'associations, ou autres, en vue d'apporter des solutions concrètes à une problématique de recherche ciblée en liaison avec le développement socio-économique du pays.

Le projet dont la réalisation se fera sur quatre années doit aboutir à des résultats ayant un impact sur le développement de stratégies ou la conception de solutions pratiques.

L'éligibilité du projet est tributaire de la pertinence scientifique, la complémentarité et la synergie entre les différents intervenants dans le projet.

2- Domaine et Thématiques de l'appel à propositions

Cet appel à propositions concerne le domaine de recherche ainsi que les thématiques prioritaires qui y sont rattachées suivants :

Domaine de recherche	Thématiques de recherche prioritaires
Stratégie des entreprises et innovation technologiques et commerciales.	1- Stratégie à l'exportation et compétitivité. 2- Limites du marché intérieur.

3- Conditions de participation

L'appel à propositions est ouvert à toutes les structures de recherche, **Laboratoires et Unités de Recherche**, travaillant en réseau.

Tout Projet de Recherche Fédérée soumis doit remplir les trois conditions préalables suivantes :

1. Le projet doit fédérer au moins trois laboratoires. Cependant, si le nombre des laboratoires requis ne peut être atteint, et uniquement dans ce cas, l'association d'unités de recherche pourrait être admise.

2. Le nombre de chercheurs intervenant dans le projet doit être au minimum de douze dont au moins quatre corps A. Au besoin, d'autres chercheurs n'appartenant pas à des laboratoires ou unités de recherche peuvent y être associés.
3. Le projet doit associer au moins trois à quatre partenaires socio-économiques publics ou privés.

Les responsables des équipes de recherche et les représentants des partenaires socio-économiques du projet constitueront le **Comité de Pilotage**. Ce comité désignera un **coordinateur scientifique** parmi les chercheurs ayant le grade de professeur, de maître de conférences ou grades équivalents.

4- Durée et critères de sélection des projets

Les propositions soumises à la sélection doivent être programmées pour **4 ans, soit la période 2009- 2012**. Ils seront évalués par le Comité National d'Evaluation des Activités de la Recherche Scientifique. Les dossiers seront retenus sur la base des résultats de cette évaluation.

La sélection tiendra compte, en particulier, des éléments suivants :

1. Conformité avec les thématiques proposées,
2. Pertinence scientifique et aspects appliqués du programme de recherche proposé,
3. Pluridisciplinarité et complémentarité des équipes de recherche,
4. Retombées socio-économiques attendues et opportunités de mise en application et de transfert des résultats de recherche.

5 Soutien financier apporté aux projets retenus

Le Projet de Recherche Fédérée retenu recevra **un financement pour 4 ans**, à raison d'une tranche par an. Il servira à :

1. L'acquisition des **équipements scientifiques** nécessaires pour la réalisation du projet,
2. Couvrir les frais de **fonctionnement**,
3. Couvrir les frais de réunions de coordination et de séminaires,
4. Employer des chercheurs par **contrats à durée déterminée**.

6- Suivi et évaluation des projets retenus

Le Projet de Recherche Fédérée retenu fera l'objet **d'une évaluation scientifique à mi-parcours** par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie. Le Comité National d'Evaluation des Activités de la Recherche Scientifique aura pour tâche de réaliser **l'évaluation finale** des projets au terme des quatre ans d'activités.

7- Propriété intellectuelle

Conformément à la loi n° 94 -36 du 24 février 1994, relative à la propriété littéraire et artistique, il appartient aux chercheurs, notamment aux responsables des structures de recherche, de prendre toutes dispositions utiles, après accord du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie, afin d'assurer la protection efficace et la répartition correcte de la propriété intellectuelle issue de la réalisation des projets et ce avant la publication des résultats de leurs travaux.

8- Constitution des dossiers

Le coordinateur scientifique de projet de recherche fédérée devra d'abord déposer auprès du Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales **une lettre d'intention** suivant le formulaire ci-joint.

Il assurera par la suite la rédaction de **la proposition du projet** conformément au formulaire de candidature téléchargeable mis à la disposition des candidats au projet sur les sites web suivants :

www.mes.tn

www.ceres.rnrt.tn

Le formulaire, dûment rempli et signé, doit être envoyé ou déposé directement par le coordinateur scientifique en 5 exemplaires, avec une version numérique sur C.D au :

Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales
23, rue d'Espagne Tunis 1000.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 10 mars 2009, le cachet du Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales faisant foi.

Les propositions, non formulées selon le modèle fourni ou parvenues hors délais, ne seront pas prises en considération.

9- Contact

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Centre de Etudes et de Recherches Economiques et Sociales : 23, rue d'Espagne Tunis 1000.

- Tél./ Fax. : 71 326 770.
- E-mail webmaster@ceres.rnrt.tn (le directeur général du Centre de Etudes et de Recherches Economiques et Sociales).